



Procès-verbal

de la 119ème assemblée des déléguées de la Fédération suisse des sages-femmes du 12 mai 2011 à Fribourg

Liliane Maury Pasquier salue les participantes.

Les invitées d'honneur suivantes seront saluées officiellement à 14h00:

- Ruth Brauen, membre d'honneur de la FSSF
- Dorothée Eichenberger, Haute Ecole de Santé, directrice de l'Institut de sages-femmes
- Ruth Lüthi, ancienne conseillère d'Etat de Fribourg

1. Ouverture de l'assemblée des déléguées

La présidente de la FSSF déclare ouverte la 119ème assemblée des déléguées, signale les absences et s'adresse en quelques mots à l'assemblée.

La section des deux Bâle dépose une proposition extraordinaire concernant le point 10 c de l'ordre du jour: *projet de cellule d'intervention en cas de crise*.

101 déléguées représentent 131 mandats.

2. Nomination des scrutatrices

La section de Fribourg propose Daniela Vetter et Jocelyne Kocher. Cette proposition est acceptée.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des déléguées 2010

Le procès-verbal est accepté sans modifications à l'unanimité.

4. Approbation du rapport annuel 2010

Le rapport annuel 2010 est accepté à l'unanimité.

5. Position du comité central concernant la convention tarifaire sfi

Liliane Maury Pasquier présente la prise de position du comité central de la FSSF (CC) concernant des renégociations de la convention tarifaire.

Le CC est conscient que la situation actuelle est très insatisfaisante. Le point de départ pour des changements peut être: des négociations à l'échelon national, des négociations sur la valeur du point au niveau cantonal et régional, ou encore d'autres moyens d'amélioration des conditions de travail.

Au niveau national, le risque est grand que des négociations n'apportent pas de réelles améliorations du fait que les bases argumentaires et stratégiques ne sont pas encore établies. Les négociations cantonales de la valeur du point - se basant sur la dernière décision du Conseil Fédéral et sur les calculs selon l'ancienne formule - montrent une

tendance à la dévaluation. D'autres défis résident dans l'introduction des DRG dans le domaine stationnaire, le manque de sages-femmes, des taux de césarienne en augmentation etc.

Le CC propose de ne pas engager de nouvelles négociations en ce moment. L'investissement serait disproportionné, avec un risque de péjoration. La base argumentaire doit encore être approfondie. Le CC a par ailleurs d'autres thèmes importants en chantier d'ici à 2012; il reprendra cette discussion au plus tard début 2013. Malheureusement, les chances de succès de négociations de la valeur du point au niveau cantonal sont aussi plutôt faibles: la décision d'enter en matière appartient en dernier lieu aux sections.

Le CC prendra du temps pour approfondir la base argumentaire concernant toutes ces possibilités de négociation; il s'engage également à soutenir d'autres instruments d'amélioration avec, par ex., le dossier des motions politiques, la brochure césariennes etc.

6. Rapports de l'année écoulée

Présentation des recommandations de bonne pratique (guideline) pour le dépistage et le conseil en matière de consommation de tabac et d'alcool.

Yvonne Meyer, enseignante à la HES Lausanne, présente les recommandations.

Statistique sfi - Info de la ZHAW

Claudia König, directrice de la section recherche et développement de l'Institut de sages-femmes de la ZHAW, informe sur le nouveau projet de recueil électronique des données statistiques des sfi.

Selon Corinne Meyer (section VD-NE-JU), les données statistiques cantonales devraient être à disposition des sections. Ceci ne fait cependant pas partie du contrat avec la ZHAW et entraînerait des coûts. Une solution technique sera recherchée. Un papillon d'information avec les données les plus importantes de la statistique est prévu pour la fin de l'année.

Association Suisse des Maisons de Naissance IGGH-CH

Barblina Ley, présidente de l'IGGH, informe sur la situation actuelle dans les maisons de naissance.

Il y a actuellement 21 maisons de naissance en Suisse. Les maisons de naissance La Vie à Olten et celle des Grisons sont actuellement fermées. Les maisons de naissance Luna et Artemis ne sont plus représentées au sein de l'IGGH.

7. Révision des statuts

Tous les articles sont relus. Tous ceux qui ont fait l'objet de demandes de modification préalables des sections sont soumis séparément à votation:

Art. 2 Contre-proposition de la section de Genève

Les buts de la FSSF doivent continuer à comporter les points e) et f):

e) agir à tous les échelons de la formation des sages-femmes

f) promouvoir la formation permanente et continue de ses membres

La contre-proposition de la section de Genève est rejetée et celle du CC est acceptée par 115 voix.

Art. 3: contre-proposition de la section de Zurich et env.

La FSSF est organisée en sections. Nouveau: celles-ci peuvent être de nature géographique et également thématique.

La contre-proposition de la section de Zurich et env. est rejetée et celle du CC est acceptée par 75 voix.

Art. 8.1: contre-proposition de la section de Zurich et env.

La qualité de membre de la FSSF s'acquiert par l'admission dans l'une de ses sections géographiques (nouveau).

La contre-proposition de la section de Zurich et env. est rejetée et celle du CC est acceptée par 75 voix.

Art. 15.2/15.4: contre-propositions des sections de Suisse orientale et de Zurich et env.

L'article doit être complété comme suit: les déléguées peuvent se faire remplacer, cependant aucune déléguée présente ne peut cumuler plus de deux voix.

La contre-proposition des sections de Suisse orientale et de Zurich et env. est acceptée par 101 voix.

Art. 18/31.4: contre-proposition de la section de Suisse orientale

l'adoption du budget et la fixation du montant de la cotisation doivent continuer à faire partie des compétences de l'AD.

La contre-proposition de la section de Suisse orientale est acceptée par 113 voix.

Art. 22.1:

Contre-proposition de la section d'Argovie-Soleure

Le Comité central doit rester composé de cinq à sept membres.

Contre-proposition de la section du Haut-Valais

Le Comité central doit être composé de sept membres

La contre-proposition de la section d'Argovie-Soleure recueille 56 voix, celle de la section du Haut-Valais 21 voix. Le projet du CC l'emporte avec 65 voix.

Art. 23.4 et dispositions transitoires: contre-proposition de la section de Zurich et env.

Ces points doivent être retirés.

La contre-proposition de Zurich et env. est rejetée par 88 voix.

Art. 30: contre-proposition de la section de Berne

Selon l'art. 18 des statuts

La contre-proposition de la section de Berne est rejetée par 61 voix.

Les nouveaux statuts sont adoptés par 120 voix (10 abstentions).

8. Election des membres du comité central

Les élections se déroulent à bulletins secrets.

Les candidates sont élues comme suit:

Susanne Clauss, section de Berne, 108 voix

Miriam Wille-Grämiger, section de Suisse orientale, 120 voix

Yvonne Meyer-Leu, section de Vaud-Neuchâtel-Jura, 112 voix

Sophie Eifler-Menk, section de Genève, 106 voix

9. Charte

La contre-proposition de la section de Genève, concernant la modification, au point 1, de la formulation: «A chaque femme, une sage-femme», est acceptée (au lieu de: sa sage-femme).

La charte est acceptée par 124 voix.

10. Approbations

a) Comptes 2010

Dans la phase de préparation de l'AD, la section de Zurich et env. a envoyé au CC une lettre avec plusieurs questions détaillées. Le délai était cependant trop court pour permettre au CC de répondre. Ces questions sont abordées par la secrétaire générale lors de sa présentation de l'état des finances de la FSSF.

Le CC se consacrera à la gestion des finances de la FSSF lors de sa retraite des 23 et 24 août 2011. Des experts de la branche seront sollicités pour cette rencontre.

Les comptes annuels clôturent avec un déficit de CHF 18'818.13 alors qu'un bénéfice de CHF 200.- avait été inscrit au budget. Ce résultat négatif est principalement dû au remboursement de la TVA pour les années 2009 et 2010.

Les comptes annuels 2010 sont approuvés par 116 voix.

b) Budget 2011

Un déficit de CHF 25'600.- figure au budget 2011.

Le budget 2011 est approuvé par 95 voix contre 14, avec 17 abstentions.

c) Projet de cellule d'intervention en cas de crise

Le comité central ne donne pas de recommandation de vote, étant très partagé sur ce sujet.

Le projet de cellule d'intervention en cas de crise est adopté par 74 voix contre 34, avec 23 abstentions.

11. Proposition de la section de Zurich et env. concernant la réglementation de l'indemnité de garde

La proposition de la section de Zurich et env. concernant la réglementation de l'indemnité de garde des sages-femmes indépendantes pour l'accouchement et le suivi post-partum est acceptée par une large majorité (3 voix contre).

12. Hommages

9 sages-femmes ayant 25 ans d'appartenance à la Fédération sont à l'honneur. Elles reçoivent un petit présent.

13. Rapport de la section de Schwyz

Marie-Gabrielle von Weber, co-présidente de la section de Schwyz, présente sa section. La section de Schwyz a été fondée en 1917 avec 51 sages-femmes actives. Aujourd'hui, presque 100 ans plus tard, la section compte 61 membres. Le comité de section se compose de 4 membres.

14. Congrès FSSF

a) Présentation du Congrès 2012

Marie-Gabrielle von Weber présente le prochain Congrès. Il aura lieu les 23 et 24 mai 2012 à Küssnacht am Rigi sur le thème: *sage-femme sûre d'elle - femme sûre d'elle*.

b) Proposition pour le rapport de section 2012

La section de Berne se met à disposition pour le rapport de section 2012.

c) Proposition pour le lieu du Congrès 2013

La section de Berne se met à disposition.

15. Divers et clôture

A la suite de l'AD, le Prix du Label des sages-femmes suisses à été décerné, pour la première fois, au livre de Catherine Dolto «*Raconte-moi ma naissance*».

La présidente remercie encore une fois toutes les participantes et clôt l'assemblée à 17h30.

La présidente: Lilliane Maury Pasquier
La rédactrice du procès-verbal: Christine Rieben

Berne, le 3 juin 2010, chr/trad.sus